

# Services partagés Canada

États financiers

31 mars 2023



Services partagés  
Canada

Shared Services  
Canada

Canada

La force derrière la technologie de pointe au gouvernement

**Services partagés Canada**  
**Déclaration de responsabilité de la direction englobant**  
**le contrôle interne en matière de rapports financiers**

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2023 et de tous les renseignements qui y figurent incombe à la direction de Services partagés Canada. Ces états financiers ont été préparés par la direction à partir des politiques comptables du gouvernement, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes du secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des données présentées dans ces états financiers. Certains renseignements présentés dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative des postes en question. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières de Services partagés Canada. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des Comptes publics du Canada et figurant dans le *Rapport sur les résultats ministériels* de Services partagés Canada concordent avec ces états financiers.

Il incombe aussi à la direction de tenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF) conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés qualifiés et en assurant leur formation et leur perfectionnement, en prenant des dispositions pour assurer une répartition appropriée des responsabilités, en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les membres de Services partagés Canada sont au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction, et en procédant tous les ans à une évaluation fondée sur le risque de l'efficacité du système de CIRF.

Le système de CIRF est conçu pour atténuer les risques à un niveau raisonnable fondé sur un processus continu qui vise à identifier les risques clés, à évaluer l'efficacité des contrôles clés associés et à apporter les ajustements nécessaires.

Une évaluation fondée sur le risque du système de CIRF pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2023 a été réalisée conformément à la *Politique sur la gestion financière* du Conseil du Trésor, et ses résultats ainsi que les plans d'action qui en découlent sont résumés en annexe.

L'annexe fournit également des renseignements sur l'état de l'évaluation fondée sur le risque des contrôles sur les services communs fournis par le ministère et qui ont une incidence sur les états financiers ministériels du bénéficiaire.

L'efficacité et le caractère adéquat du système de contrôle interne de Services partagés Canada sont revus par l'entremise du travail réalisé par le personnel de la vérification interne, qui mène des audits périodiques de divers secteurs des opérations de Services partagés Canada, ainsi que par le comité ministériel de vérification qui conseille le Président sur les responsabilités de la direction en ce qui a trait au maintien de systèmes de contrôles adéquats, sur la qualité des rapports financiers et sur les états financiers.

Les états financiers de Services partagés Canada n'ont pas fait l'objet d'un audit.

*Original signé par Scott Jones pour*

*Original signé par*

---

**Sony Perron**  
**Président**

---

**Scott Davis, CPA**  
**Sous-ministre adjoint et**  
**dirigeant principal des finances**

Ottawa, Canada  
Le 1<sup>er</sup> septembre 2023

**Services partagés Canada**  
**État de la situation financière (non audité)**  
**au 31 mars**  
*(en milliers de dollars)*

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
<b>Passifs</b>		
Créditeurs et charges à payer (note 4)	461 742	465 123
Indemnités de vacances et congés compensatoires	68 493	75 549
Obligations au titre d'immobilisations corporelles louées (note 5)	126 513	198 172
Obligation en vertu d'un partenariat public-privé (note 6)	109 592	113 358
Avantages sociaux futurs (note 7)	24 051	25 738
<b>Total des passifs</b>	<b>790 391</b>	<b>877 940</b>
<b>Actifs financiers</b>		
Montant à recevoir du Trésor	343 661	260 145
Débiteurs et avances (note 8)	186 555	272 506
<b>Total des actifs financiers bruts</b>	<b>530 216</b>	<b>532 651</b>
<b>Actifs financiers détenus pour le compte du gouvernement</b>		
Débiteurs et avances (note 8)	(5 052)	(8 572)
<b>Total des actifs financiers détenus pour le compte du gouvernement</b>	<b>(5 052)</b>	<b>(8 572)</b>
<b>Total des actifs financiers nets</b>	<b>525 164</b>	<b>524 079</b>
<b>Dette nette ministérielle</b>	<b>265 227</b>	<b>353 861</b>
<b>Actifs non financiers</b>		
Charges payées d'avance	158 536	91 396
Stocks (note 9)	8 122	6 105
Immobilisations corporelles (note 10)	980 384	1 144 425
<b>Total des actifs non financiers</b>	<b>1 147 042</b>	<b>1 241 926</b>
<b>Situation financière nette ministérielle</b>	<b>881 815</b>	<b>888 065</b>

Obligations contractuelles et droits contractuels (note 11)  
 Passifs éventuels et actifs éventuels (note 12)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

*Original signé par Scott Jones pour*

**Sony Perron**  
**Président**

Ottawa, Canada  
 Le 1<sup>er</sup> septembre 2023

*Original signé par*

**Scott Davis, CPA**  
**Sous-ministre adjoint et**  
**dirigeant principal des finances**

**Services partagés Canada**  
**État des résultats et de la situation financière nette ministérielle (*non audité*)**  
**pour l'exercice terminé le 31 mars**  
*(en milliers de dollars)*

	<u>2023</u>	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	<b>Résultats prévus</b>		
<b>Charges</b>			
Opérations communes de TI du gouvernement du Canada	3 204 101	3 188 495	3 026 314
Services internes	263 699	362 649	316 386
<b>Total des charges</b>	<b>3 467 800</b>	<b>3 551 144</b>	<b>3 342 700</b>
<b>Revenus</b>			
Vente de biens et services	798 860	931 882	988 674
Revenus divers	455	378	155
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	(11 780)	(40 150)	(41 395)
<b>Total des revenus</b>	<b>787 535</b>	<b>892 110</b>	<b>947 434</b>
<b>Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts</b>	<b>2 680 265</b>	<b>2 659 034</b>	<b>2 395 266</b>
<b>Financement du gouvernement et transferts</b>			
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada		2 453 212	2 096 216
Variation du montant à recevoir du Trésor		83 516	(164 916)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 13)		116 211	111 776
Transfert net des trop-payés salariaux provenant (vers) d'autres ministères		(192)	146
Transfert d'immobilisations corporelles provenant d'autres ministères		37	2 449
Transfert d'immobilisations corporelles à d'autres ministères		-	(1 707)
<b>Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts</b>		<b>6 250</b>	<b>351 302</b>
<b>Situation financière nette ministérielle – début de l'exercice</b>		<b>888 065</b>	<b>1 239 367</b>
<b>Situation financière nette ministérielle – fin de l'exercice</b>		<b>881 815</b>	<b>888 065</b>

Information sectorielle (note 14)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Services partagés Canada**  
**État de la variation de la dette nette ministérielle (*non audité*)**  
**pour l'exercice terminé le 31 mars**  
*(en milliers de dollars)*

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
<b>Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts</b>	<b>6 250</b>	<b>351 302</b>
<b>Variation due aux immobilisations corporelles</b>		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	219 743	355 342
Amortissement des immobilisations corporelles	(372 735)	(425 698)
Perte nette sur l'aliénation et la radiation d'immobilisations corporelles incluant des ajustements	(11 086)	516
Perte sur l'aliénation d'immobilisations corporelles due à la résiliation d'obligations locatives	-	(14 083)
Transferts provenant d'autres ministères	37	2 449
Transferts à d'autres ministères	-	(1 707)
<b>Total de la variation due aux immobilisations corporelles</b>	<b>(164 041)</b>	<b>(83 181)</b>
<b>Variation due aux stocks</b>	<b>2 017</b>	<b>6 105</b>
<b>Variation due aux charges payées d'avance</b>	<b>67 140</b>	<b>(2 440)</b>
<b>Augmentation (diminution) nette de la dette nette ministérielle</b>	<b>(88 634)</b>	<b>271 786</b>
<b>Dette nette ministérielle – début de l'exercice</b>	<b>353 861</b>	<b>82 075</b>
<b>Dette nette ministérielle – fin de l'exercice</b>	<b><u>265 227</u></b>	<b><u>353 861</u></b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Services partagés Canada**  
**État des flux de trésorerie (non audité)**  
**pour l'exercice terminé le 31 mars**  
*(en milliers de dollars)*

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	2 659 034	2 395 266
Éléments n'affectant pas l'encaisse:		
Amortissement des immobilisations corporelles	(372 735)	(425 698)
Perte nette sur l'aliénation et la radiation d'immobilisations corporelles incluant des ajustements	(11 086)	516
Perte nette sur la résiliation d'obligations au titre d'immobilisations corporelles louées	-	(3 939)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 13)	(116 211)	(111 776)
Transfert net des trop-payés salariaux vers (provenant) d'autres ministères	192	(146)
Variations de l'état de la situation financière:		
Augmentation (diminution) des débiteurs et avances	(82 431)	(203 496)
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	67 140	(2 440)
Augmentation (diminution) des stocks	2 017	6 105
Diminution (augmentation) des créditeurs et charges à payer	3 381	162 550
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	7 056	7 169
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs	1 687	2 176
<b>Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement</b>	<b><u>2 158 044</u></b>	<b><u>1 826 287</u></b>
<b>Activités d'investissement en immobilisations</b>		
Acquisitions d'immobilisations corporelles (excluant les immobilisations corporelles louées)	219 743	198 312
<b>Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations</b>	<b><u>219 743</u></b>	<b><u>198 312</u></b>
<b>Activités de financement</b>		
Paiements sur les obligations au titre d'immobilisations corporelles louées	71 659	67 987
Paiements sur l'obligation en vertu d'un partenariat public-privé	3 766	3 630
<b>Encaisse utilisée pour les activités de financement</b>	<b><u>75 425</u></b>	<b><u>71 617</u></b>
<b>Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada</b>	<b><u><u>2 453 212</u></u></b>	<b><u><u>2 096 216</u></u></b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Services partagés Canada**  
**Notes aux états financiers (*non audités*)**  
**pour l'exercice terminé le 31 mars**  
*(en milliers de dollars)*

---

## 1. Pouvoirs et objectifs

Services partagés Canada (SPC) a été créé le 4 août 2011 pour transformer la façon dont le gouvernement du Canada gère son infrastructure de technologie de l'information (TI). SPC exerce ses activités en vertu de la *Loi sur Services partagés Canada*. SPC est chargé de faciliter la prestation des programmes et services gouvernementaux sur le plan numérique en fournissant des services de TI dans les domaines des réseaux et de la sécurité des réseaux, des centres de données et des services infonuagiques, des communications numériques et des outils informatiques dont la fonction publique a besoin pour faire son travail. En tant que fournisseur de services à plus de 40 ministères et organismes gouvernementaux, SPC se concentre sur l'adoption d'un modèle de prestation de services de TI qui encourage le partage de solutions et de plateformes communes entre les ministères dans le but de réduire la variété des solutions de TI au sein du gouvernement. En adoptant cette approche d'entreprise, SPC cherche à renforcer la capacité et la sécurité du réseau, à habiliter les employés et à les outiller pour favoriser la collaboration, et à appuyer les partenaires dans la conception et la prestation des services numériques qu'ils offrent aux Canadiens. La ministre de Services publics et Approvisionnement Canada est la ministre responsable de SPC.

Le cadre ministériel des résultats de SPC est structuré selon la responsabilité essentielle et les services internes suivants :

- **Opérations communes de TI du gouvernement du Canada** : En utilisant une approche à l'échelle du gouvernement, SPC offre des opérations de TI, une infrastructure de TI, ainsi que des services de communication et de technologie en milieu de travail fiables et sécurisés, qui soutiennent et permettent l'exécution de programmes à l'échelle du gouvernement et de services numériques pour la fonction publique.
- **Services internes** : Les services internes sont les services fournis au sein d'un ministère afin qu'il puisse respecter ses obligations et exécuter ses programmes. Les dix catégories de services internes sont les suivantes: services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services de technologie de l'information, services de gestion des biens immobiliers, services de gestion du matériel et services de gestion des acquisitions.

## 2. Sommaire des principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du gouvernement énoncées ci-après, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes:

### a) Autorisations parlementaires

SPC est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties à SPC ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle ainsi que dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 3 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers.

**Services partagés Canada**  
**Notes aux états financiers (non auditées)**  
**pour l'exercice terminé le 31 mars**  
*(en milliers de dollars)*

---

Les montants des résultats prévus inclus dans les sections « Charges » et « Revenus » de l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle correspondent aux montants rapportés dans l'état des résultats prospectifs intégrés au *Plan ministériel 2022-2023*. Les montants des résultats prévus ne sont pas inclus dans la section « Financement du gouvernement et transferts » de l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle ni dans l'état de la variation de la dette nette ministérielle parce que ces montants n'ont pas été inclus dans le *Plan ministériel 2022-2023*.

b) Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada

SPC fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par SPC est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par SPC sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les entrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

c) Montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser)

Le montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser) découle d'un écart temporaire entre le moment où une opération affecte les autorisations du ministère et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que SPC a le droit de prélever du Trésor sans autre affectation d'autorisations pour s'acquitter de ses passifs.

d) Revenus

Les revenus sont constatés dans l'exercice où s'est produit l'événement qui a donné lieu aux revenus.

Les revenus qui ne sont pas disponibles à être dépensés ne peuvent servir à acquitter les passifs de SPC. Bien que l'on s'attende à ce que le Président de SPC maintienne le contrôle comptable, il n'a pas l'autorité sur la disposition des revenus non disponibles à dépenser. Par conséquent, les revenus non disponibles à dépenser sont considérés comme étant gagnés pour le compte du gouvernement du Canada et sont donc présentés en réduction du montant brut des revenus de SPC.

e) Charges

Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent les droits en vertu de leurs conditions d'emploi.

Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les locaux et les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur valeur comptable.

f) Avantages sociaux futurs

- i. Prestations de retraite: Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime d'avantages sociaux multiemployeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations de SPC au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale du ministère découlant du régime. La responsabilité de SPC relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en tant que répondant du régime.
- ii. Indemnités de départ: L'accumulation des indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé pour les groupes d'employés éligibles. L'obligation restante pour les employés n'ayant pas retiré leurs avantages est calculée à l'aide de l'information provenant des résultats du passif



**Services partagés Canada**  
**Notes aux états financiers (non auditées)**  
**pour l'exercice terminé le 31 mars**  
*(en milliers de dollars)*

---

déterminé sur une base actuarielle pour les indemnités de départ pour l'ensemble du gouvernement.

g) Débiteurs et avances

Les débiteurs et avances sont présentés au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation. Une provision est établie pour les créances dont le recouvrement est incertain.

h) Stocks

Les stocks sont évalués au coût et sont constitués de pièces et fournitures utilisées lors de la prestation future des programmes et ne sont pas principalement destinés à la revente. Les stocks qui n'ont plus de potentiel de service sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette.

i) Immobilisations corporelles

Les coûts d'acquisition de terrains, de bâtiments, de matériel et d'autres immobilisations sont capitalisés comme immobilisations corporelles et, à l'exception des terrains, sont amortis aux charges au cours de la durée de vie utile estimative des biens, tel que décrit ci-bas. Toutes les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût initial est de dix mille ou plus sont comptabilisées à leur coût d'achat. Les immobilisations corporelles ne comprennent pas les biens immeubles situés sur les réserves, tels que définis par la *Loi sur les Indiens*, des oeuvres d'art, des collections de musées et les terres publiques auxquelles il est impossible d'attribuer un coût d'acquisition; et des actifs incorporels.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit :

<b>Catégorie d'immobilisations</b>	<b>Période d'amortissement</b>
Bâtiments	De 20 à 50 ans
Travaux et infrastructure	De 20 à 40 ans
Matériel et outillage	De 5 à 15 ans
Matériel informatique	De 3 à 10 ans
Logiciels informatiques	De 3 à 10 ans
Véhicules	De 6 à 8 ans
Améliorations locatives	Le moindre de la durée restante du bail ou de la vie utile de l'amélioration
Immobilisations corporelles louées	Selon la durée de vie utile s'il existe une option à prix de faveur ou sur la durée du bail

Les actifs en construction sont comptabilisés dans la catégorie d'immobilisations applicable dans l'exercice au cours duquel ils deviennent utilisables et ne sont amortis qu'à partir de cette date.

j) Passifs éventuels

Les passifs éventuels sont des obligations potentielles qui peuvent devenir des obligations réelles advenant la réalisation ou non d'un ou plusieurs événements futurs. S'il est probable que l'événement futur surviendra ou non et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être établie, une provision est comptabilisée et une charge est comptabilisée dans les autres charges. Si la probabilité de

**Services partagés Canada**  
**Notes aux états financiers (*non auditées*)**  
**pour l'exercice terminé le 31 mars**  
*(en milliers de dollars)*

---

l'événement ne peut être déterminée ou s'il est impossible d'établir une estimation raisonnable du montant, l'éventualité est présentée dans les notes complémentaires aux états financiers.

k) Actifs éventuels

Les actifs éventuels sont des actifs potentiels qui peuvent devenir des actifs réels advenant la réalisation ou non d'un ou plusieurs événements futurs. S'il est probable que l'événement futur surviendra ou non, l'actif éventuel est présenté dans les notes complémentaires aux états financiers.

l) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés et divulgués au titre des actifs, des passifs, des revenus et des charges présentés dans les états financiers et les notes complémentaires au 31 mars. Les estimations reposent sur des faits et des circonstances, l'expérience historique, la conjoncture économique générale et reflètent la meilleure estimation du gouvernement concernant le montant connexe à la fin de la période de rapport. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont les passifs éventuels, le passif au titre d'avantages sociaux futurs et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Il se pourrait que les résultats réels diffèrent des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que des ajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice au cours duquel ils sont connus.

m) Opérations entre apparentés

Les opérations entre apparentés, autre que les opérations interentités, sont comptabilisées à la valeur d'échange.

Les opérations interentités sont des opérations entre des entités sous contrôle commun. Les opérations interentités, autres que les opérations de restructuration, sont comptabilisées sur une base brute et sont évaluées à la valeur comptable, à l'exception de ce qui suit :

- i. Les services à recouvrements de coûts sont comptabilisés à titre de revenus et de charges sur une base brute et mesurés à la valeur d'échange.
- ii. Certains services reçus gratuitement sont comptabilisés à la valeur comptable aux fins des états financiers ministériels.

**Services partagés Canada**  
**Notes aux états financiers (non auditées)**  
**pour l'exercice terminé le 31 mars**  
*(en milliers de dollars)*

**3. Autorisations parlementaires**

SPC reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle et dans l'état de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées au cours d'un exercice précédent, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans un exercice futur. Par conséquent, les résultats des activités de fonctionnement nets de SPC pour l'exercice diffèrent selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

**a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations de l'exercice en cours utilisées**

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	2 659 034	2 395 266
Ajustements pour les éléments ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais n'ayant aucune incidence sur les autorisations :		
Amortissement des immobilisations corporelles	(372 735)	(425 698)
Perte nette sur l'aliénation et la radiation d'immobilisations corporelles incluant des ajustements	(11 086)	516
Perte nette sur la résiliation d'obligations au titre d'immobilisations corporelles louées	-	(3 939)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(116 211)	(111 776)
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	7 056	7 169
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs	1 687	2 176
Diminution (augmentation) des charges à payer non imputées aux autorisations	(550)	10 249
Dépense pour mauvaises créances	(1)	-
Recouvrements et ajustements de charges d'exercices antérieurs	6 308	10 216
Revenus disponibles à être dépensés	(1 865)	296
Autre	53	36
Total des éléments ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais n'ayant aucune incidence sur les autorisations	(487 344)	(510 755)
Ajustements pour les éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations :		
Acquisitions d'immobilisations corporelles (excluant les immobilisations corporelles louées)	219 743	198 312
Paiements sur les obligations au titre d'immobilisations corporelles louées	71 659	67 987
Paiements sur l'obligation en vertu d'un partenariat public-privé	3 766	3 630
Augmentation (diminution) des débiteurs pour les trop-payés salariaux	1 955	2 759
Augmentation (diminution) nette des charges payées d'avance et des avances	67 271	(1 150)
Augmentation (diminution) des stocks	2 017	6 105
Total des éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations	366 411	277 643
<b>Autorisations de l'exercice en cours utilisées</b>	<b>2 538 101</b>	<b>2 162 154</b>

**Services partagés Canada**  
**Notes aux états financiers (non auditées)**  
**pour l'exercice terminé le 31 mars**  
*(en milliers de dollars)*

**b) Autorisations fournies et utilisées**

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Autorisations fournies:		
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	2 409 243	1 969 432
Crédit 5 – Dépenses en capital	353 729	338 380
Montants législatifs	126 957	116 475
Moins:		
Périmées: Dépenses de fonctionnement	(242 416)	(147 356)
Périmées: Dépenses en capital	(109 412)	(114 777)
<b>Autorisations de l'exercice en cours utilisées</b>	<b><u>2 538 101</u></b>	<b><u>2 162 154</u></b>

**4. Crédoeurs et charges à payer**

Le tableau suivant présente les détails des crédoeurs et charges à payer de SPC:

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Crédoeurs - autres ministères et organismes	31 781	54 491
Crédoeurs - parties externes	291 799	271 902
Total des crédoeurs	<u>323 580</u>	<u>326 393</u>
Charges à payer	138 162	138 730
<b>Total des crédoeurs et des charges à payer</b>	<b><u>461 742</u></b>	<b><u>465 123</u></b>

**5. Obligations au titre d'immobilisations corporelles louées**

SPC a conclu des contrats de location-acquisition de matériel informatique d'un coût total de 356 581 \$ dont l'amortissement cumulé s'élève à 221 690 \$ au 31 mars 2023 (356 581 \$ et 155 825 \$ respectivement au 31 mars 2022). Les obligations liées aux exercices à venir s'établissent comme suit:

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
2023	-	75 736
2024	70 434	70 434
2025	51 517	51 517
2026	7 844	7 844
Total des versements minimaux futurs	<u>129 795</u>	<u>205 531</u>
Moins: intérêts théoriques (1,44% à 3,07%)	<u>3 282</u>	<u>7 359</u>
<b>Solde des obligations au titre d'immobilisations corporelles louées</b>	<b><u>126 513</u></b>	<b><u>198 172</u></b>

**Services partagés Canada**  
**Notes aux états financiers (non auditées)**  
**pour l'exercice terminé le 31 mars**  
*(en milliers de dollars)*

**6. Obligation en vertu d'un partenariat public-privé**

SPC a conclu une entente de partenariat public-privé pour l'amélioration et le développement du centre de données d'entreprise de Borden avec un coût total de 153 304 \$ dont l'amortissement cumulé s'élève à 14 053 \$ au 31 mars 2023 (153 304 \$ et 10 987 \$ respectivement au 31 mars 2022). Les obligations liées aux exercices à venir s'établissent comme suit:

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
2023	-	7 867
2024	7 867	7 867
2025	7 867	7 867
2026	7 867	7 867
2027	7 867	7 867
2028	7 867	7 867
2029 et exercices ultérieurs	114 425	114 425
Total des versements minimaux futurs	<u>153 760</u>	<u>161 627</u>
Moins: intérêts théoriques (3,67%)	<u>44 168</u>	<u>48 269</u>
<b>Solde de l'obligation en vertu d'un partenariat public-privé</b>	<b><u>109 592</u></b>	<b><u>113 358</u></b>

**7. Avantages sociaux futurs**

**a) Prestations de retraite**

Les employés de SPC participent au Régime de retraite de la fonction publique (le « régime »), qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de services validables multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées en fonction de l'inflation.

Tant les employés que SPC versent des cotisations couvrant le coût du régime. En raison de la modification de la *Loi sur la pension de la fonction publique* à la suite de la mise en œuvre de dispositions liées au *Plan d'action économique du Canada de 2012*, les employés cotisants ont été répartis en deux groupes. Les cotisants du groupe 1 sont les membres existants du régime au 31 décembre 2012, et les cotisants du groupe 2 sont les membres qui ont rejoint le régime depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013. Chaque groupe a un taux de cotisation distinct.

Le montant des charges de 2022-2023 s'élève à 83 464 \$ (79 184 \$ en 2021-2022). Pour les membres du groupe 1, les charges correspondent à environ 1,02 fois (1,01 fois en 2021-2022) les cotisations des employés et, pour les membres du groupe 2, à environ 1,00 fois (1,00 fois en 2021-2022) les cotisations des employés.

La responsabilité de SPC relative au régime se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers consolidés du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondant du régime.

**b) Indemnités de départ**

Précédemment, les indemnités de départ accordées aux employés étaient basées sur l'éligibilité de l'employé, les années de services et le salaire au moment de la cessation d'emploi. Par contre, depuis 2011, l'accumulation d'indemnités de départ pour les départs volontaires a progressivement cessé pour la majorité des employés. Les employés assujettis à ces changements ont eu la possibilité de recevoir la

**Services partagés Canada**  
**Notes aux états financiers (non audités)**  
**pour l'exercice terminé le 31 mars**  
*(en milliers de dollars)*

totalité ou une partie de la valeur des avantages accumulés jusqu'à présent ou d'encaisser la valeur totale ou restante des avantages au moment où ils quitteront la fonction publique. En date du 31 mars 2023, la majorité des règlements pour encaisser immédiatement la valeur des indemnités étaient complétés. Ces indemnités ne sont pas financées et conséquemment, les remboursements de l'obligation en cours seront prélevés sur les autorisations futures.

Les changements dans l'obligation durant l'année sont les suivants :

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
<b>Obligations au titre des prestations constituées, début de l'exercice</b>	<b>25 738</b>	<b>27 914</b>
Charge (ajustement) pour l'exercice	(131)	(264)
Prestations versées pendant l'exercice	(1 556)	(1 912)
<b>Obligations au titre des prestations constituées, fin de l'exercice</b>	<b>24 051</b>	<b>25 738</b>

#### 8. Débiteurs et avances

Le tableau suivant présente les détails des débiteurs et des avances de SPC:

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Débiteurs – autres ministères et organismes	162 363	245 159
Débiteurs – parties externes	22 806	25 773
Avances aux employés	1 386	1 574
<b>Débiteurs et avances bruts</b>	<b>186 555</b>	<b>272 506</b>
Débiteurs détenus pour le compte du gouvernement	(5 052)	(8 572)
<b>Débiteurs et avances nets</b>	<b>181 503</b>	<b>263 934</b>

#### 9. Stocks

Le tableau suivant présente les détails des stocks de SPC:

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Stocks détenus pour fins de consommation	8 122	6 105
<b>Total des stocks</b>	<b>8 122</b>	<b>6 105</b>

Le coût des stocks utilisés constaté comme une charge dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle se chiffre à 4 237 \$ en 2022-2023 (1 404 \$ en 2021-2022).

**Services partagés Canada**  
**Notes aux états financiers (non audités)**  
**pour l'exercice terminé le 31 mars**  
*(en milliers de dollars)*

**10. Immobilisations corporelles**

Catégorie d'immobilisations	Coût					Amortissement cumulé					Valeur comptable nette	
	Solde d'ouverture	Acquisitions	Ajustements (1)	Aliénations et radiations	Solde de clôture	Solde d'ouverture	Amortissement	Ajustements (1)	Aliénations et radiations	Solde de clôture	2023	2022
Bâtiments	156 389	-	-	-	156 389	13 858	3 169	-	-	17 027	139 362	142 531
Travaux et infrastructure	1 310	-	-	-	1 310	385	53	-	-	438	872	925
Matériel et outillage	59 337	70	-	88	59 319	51 813	1 090	-	88	52 815	6 504	7 524
Matériel informatique	2 827 993	182 749	67 568	15 430	3 062 880	2 199 417	284 533	( 327)	15 322	2 468 301	594 579	628 576
Logiciels informatiques	259 009	546	( 400)	64	259 091	243 430	7 861	( 47)	63	251 181	7 910	15 579
Véhicules	3 492	464	407	27	4 336	1 520	515	393	15	2 413	1 923	1 972
Améliorations locatives	81 898	13 021	-	1 094	93 825	48 962	9 649	-	1 094	57 517	36 308	32 936
Immobilisations corporelles louées	356 581	-	-	-	356 581	155 825	65 865	-	-	221 690	134 891	200 756
Actifs en construction	113 626	22 893	( 78 484)	-	58 035	-	-	-	-	-	58 035	113 626
<b>Total</b>	<b>3 859 635</b>	<b>219 743</b>	<b>( 10 909)</b>	<b>16 703</b>	<b>4 051 766</b>	<b>2 715 210</b>	<b>372 735</b>	<b>19</b>	<b>16 582</b>	<b>3 071 382</b>	<b>980 384</b>	<b>1 144 425</b>

(1) Les ajustements incluent des actifs en construction de 67 663 \$ qui ont été transférés à d'autres catégories à la suite de l'achèvement des actifs.

Au cours de l'année, SPC a reçu du matériel informatique et des véhicules en provenance d'autres ministères d'une valeur comptable nette de 37 \$. Ces transferts sont inclus dans les colonnes d'ajustements.

Les ajustements incluent également un montant total net de (10 965 \$) en post-capitalisation et en ajustements de charges des années précédentes.

**Services partagés Canada**  
**Notes aux états financiers (non auditées)**  
**pour l'exercice terminé le 31 mars**  
*(en milliers de dollars)*

**11. Obligations contractuelles et droits contractuels**

**a) Obligations contractuelles**

De par leur nature, les activités de SPC peuvent donner lieu à des contrats et des obligations en vertu desquels SPC sera tenu d'effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années pour l'acquisition de biens ou de services. Voici les principales obligations contractuelles (10 millions de dollars ou plus) pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite:

	2024	2025	2026	2027	2028	2029 et exercices ultérieurs	Total
Acquisitions de biens et services	626 644	345 997	245 936	39 614	18 832	55 607	1 332 630

**b) Droits contractuels**

SPC a déterminé qu'il n'y a aucun droit contractuel devant être divulgué dans ces états financiers.

**12. Passifs éventuels et actifs éventuels**

**a) Passifs éventuels**

Des réclamations ont été faites auprès de SPC dans le cours normal de ses activités. Certaines de ces réclamations sont assorties d'un montant déterminé, et d'autres pas. Bien que le montant total de ces réclamations soit important, leur dénouement ne peut être déterminé. Lorsqu'un paiement futur est probable et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être effectuée, une provision pour les réclamations et les litiges est comptabilisée. Aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers de SPC. Les réclamations et les litiges pour lesquels le dénouement est indéterminable et dont le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable de la direction sont de zéro au 31 mars 2023 (11 250 \$ au 31 mars 2022).

**b) Actifs éventuels**

SPC a déterminé qu'il n'y a aucun actif éventuel devant être divulgué dans ces états financiers.

**13. Opérations entre apparentés**

En vertu du principe de propriété commune, SPC est apparenté à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Les apparentés incluent également les personnes faisant partie des principaux dirigeants ou un membre de la famille proche de ces personnes et les entités contrôlées en tout ou en partie par un membre des principaux dirigeants ou un membre de la famille de ces personnes.

SPC conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales.

**a) Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères**

Au cours de l'exercice, SPC a reçu gratuitement des services de certaines organisations de services communs relatifs aux locaux et aux cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins



**Services partagés Canada**  
**Notes aux états financiers (non auditées)**  
**pour l'exercice terminé le 31 mars**  
*(en milliers de dollars)*

dentaires. Ces services reçus gratuitement ont été constatés à la valeur comptable comme suit dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle :

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires	75 653	73 692
Locaux	40 558	38 084
<b>Total</b>	<b>116 211</b>	<b>111 776</b>

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficience et l'efficacité de la prestation des programmes auprès du public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organisations de services communs, de sorte qu'un seul ministère fournisse gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission des chèques offerts à tous les ministères et organismes par Services publics et Approvisionnement Canada, ne sont pas inclus dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle de SPC.

**b) Services communs fournis gratuitement à d'autres ministères**

Au cours de l'exercice, SPC a fourni gratuitement à d'autres ministères des services d'infrastructure de TI. Ces services ne sont pas constatés comme revenus dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle.

**c) Autres transactions avec d'autres ministères et organismes**

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Charges – Services fournis à SPC par d'autres ministères et organismes	231 949	217 403
Revenus – Services fournis par SPC à d'autres ministères et organismes	926 561	983 391

Les charges et les revenus inscrits à la section c) n'incluent pas les services communs fournis gratuitement par d'autres ministères qui sont déjà inscrits dans la section a).

**Services partagés Canada**  
**Notes aux états financiers (non auditées)**  
**pour l'exercice terminé le 31 mars**  
*(en milliers de dollars)*

**14. Information sectorielle**

La présentation de l'information sectorielle est fondée sur la responsabilité essentielle de SPC. La présentation par secteur est fondée sur les mêmes conventions comptables décrites à la note 2, Sommaire des principales conventions comptables. Le tableau qui suit présente les charges engagées et les revenus générés pour les principales responsabilités essentielles, par principaux articles de dépenses et types de revenus. Voici les résultats de chaque segment pour la période :

	<b>Opérations communes de TI du gouvernement du Canada</b>		<b>Services internes</b>	<b>Total 2023</b>	<b>Total 2022</b>
<b>Charges de fonctionnement</b>					
Salaires et avantages sociaux des employés	846 655	203 794	1 050 449	965 054	
Télécommunications	649 443	1 880	651 323	570 090	
Location	532 792	8 707	541 499	539 872	
Services professionnels et spécialisés	370 655	96 684	467 339	425 764	
Amortissement des immobilisations corporelles	369 126	3 609	372 735	425 698	
Entretien et réparations	274 153	9 786	283 939	242 662	
Machinerie et matériel	85 995	19 390	105 385	93 453	
Locaux	32 781	15 826	48 607	48 979	
Services publics, fournitures et approvisionnements	5 830	754	6 584	5 991	
Transport	4 314	1 759	6 073	3 655	
Intérêts sur l'obligation en vertu d'un partenariat public-privé	4 101	-	4 101	4 236	
Intérêts relatifs aux contrats de location-acquisition	4 076	-	4 076	4 636	
Information	3 498	418	3 916	5 820	
Perte sur l'aliénation et la radiation d'immobilisations corporelles	109	12	121	689	
Perte nette sur la résiliation d'obligations au titre d'immobilisations corporelles louées	-	-	-	3 939	
Autres charges	4 967	30	4 997	2 162	
<b>Total des charges de fonctionnement</b>	<b>3 188 495</b>	<b>362 649</b>	<b>3 551 144</b>	<b>3 342 700</b>	
<b>Revenus</b>					
Vente de biens et services	931 882	-	931 882	988 674	
Revenus divers	316	62	378	155	
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	( 40 149)	( 1)	( 40 150)	( 41 395)	
<b>Total des revenus</b>	<b>892 049</b>	<b>61</b>	<b>892 110</b>	<b>947 434</b>	
<b>Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts</b>	<b>2 296 446</b>	<b>362 588</b>	<b>2 659 034</b>	<b>2 395 266</b>	

**15. Information comparative**

Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

**Services Partagés Canada**  
**Annexe à la déclaration de responsabilité de la direction**  
**englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers**  
**pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023**

---

## **1. Introduction**

Le présent document fournit de l'information sommaire sur les mesures prises par Services partagés Canada (SPC) pour maintenir un système efficace de contrôle interne en matière de gestion financière (CIGF), incluant les rapports financiers, y compris des renseignements sur sa gestion des contrôles internes, les résultats d'évaluation et les plans d'action connexes.

Des renseignements détaillés sur les pouvoirs, le mandat et les responsabilités essentielles du ministère se trouvent dans le [Plan ministériel pour l'exercice 2023-2024](#) et dans le *Rapport sur les résultats ministériels pour l'exercice 2022-2023 (RRM)*.

## **2. Système ministériel de contrôle interne en matière de rapports financiers**

### **2.1 Gestion de contrôle interne**

SPC est doté d'une structure de gouvernance et de reddition de comptes bien établie pour appuyer les efforts d'évaluation du ministère et la surveillance de son système de contrôle interne. Un cadre ministériel de gestion du contrôle interne, approuvé par le président, est instauré et englobe :

- des structures de responsabilisation organisationnelle relativement à la gestion du contrôle interne en vue d'appuyer une saine gestion financière, y compris les rôles et les responsabilités des cadres supérieurs dans leurs secteurs de responsabilité pour la gestion du contrôle;
- un processus d'attestation interne à l'appui de la certification par le président et le dirigeant principal des finances, selon lequel les cadres de la haute direction ministérielle qui se rapportent au président attestent qu'ils ont maintenu un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers dans leur domaine de responsabilité;
- les valeurs et l'éthique;
- la communication et la formation continues concernant les exigences législatives et des politiques pour une saine gestion financière et des contrôles financiers;
- la surveillance de la gestion du contrôle interne et des mises à jour régulières à cet effet, ainsi que la présentation des résultats d'évaluation et des plans d'action au président de même qu'à la haute direction du Ministère et, s'il y a lieu, au comité ministériel de vérification.

Le comité ministériel de vérification est un comité consultatif indépendant auprès du président. Il est responsable de fournir des conseils au président sur la pertinence et le fonctionnement des processus et des cadres de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance du Ministère.

### **2.2 Ententes de services pertinentes aux états financiers**

SPC compte sur d'autres organisations pour le traitement de certaines transactions qui sont comptabilisées dans ses états financiers, comme suit :

**Services Partagés Canada**  
**Annexe à la déclaration de responsabilité de la direction**  
**englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers**  
**pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023**

---

### **Ententes en matière de services communs**

- Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) gère le paiement des salaires et l'acquisition de biens et de services et fournit des services de gestion des locaux;
- Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada fournit des renseignements sur l'assurance de la fonction publique et gère centralement le paiement de la part des cotisations de l'employeur aux régimes d'avantages sociaux des employés au nom de SPC;
- Le ministère de la Justice fournit des services juridiques à SPC.

Les lecteurs de cette annexe peuvent se reporter aux annexes des ministères susnommées pour mieux comprendre les systèmes de CIRF relativement à ces services particuliers.

SPC compte sur d'autres fournisseurs de services externes et ministères pour le traitement de certaines opérations ou des renseignements qui sont inscrits dans ses états financiers, comme suit :

### **Arrangements particuliers**

- SPAC fournit à SPC une plateforme de système financier SAP afin de consigner et de déclarer toutes les transactions financières;
- Agriculture et Agroalimentaire Canada fournit à SPC une plateforme PeopleSoft pour traiter les opérations liées aux ressources humaines.

### **2.3 Services communs fournis par SPC**

SPC joue un rôle important dans la prestation du gouvernement numérique en établissant un réseau fiable, moderne, sécurisé et accessible soutenant une fonction publique numérique et fournissant des solutions d'infrastructure modernes et efficaces.

Il existe des responsabilités partagées en matière de contrôle interne en vertu de la *Politique sur la gestion financière* du Conseil du Trésor. En tant que fournisseur de services communs, SPC est responsable de l'évaluation des contrôles généraux des TI pour les services d'infrastructure TI fournis aux clients. Les clients sont responsables de l'évaluation des contrôles au niveau des applications et des contrôles informatiques généraux qui supportent leurs applications financières. Créé le 4 août 2011, SPC s'est vu confier le mandat général de moderniser et de consolider l'infrastructure des technologies de l'information du gouvernement du Canada. Aujourd'hui, SPC fournit le réseau numérique du gouvernement fédéral, ce qui soutient la prestation de services et des programmes essentiels aux Canadiens. SPC fournit des technologies sécuritaires dans les lieux de travail au niveau de réseau, de centre de données, de courrier électronique à 45 des plus grands ministères et organismes fédéraux.

Le diagramme suivant fournit une vue récapitulative des couches d'infrastructure et des services concernés par l'évaluation du CGTI.

**Services Partagés Canada**  
**Annexe à la déclaration de responsabilité de la direction**  
**englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers**  
**pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023**

**Figure 1**



*La responsabilité de certains éléments d'infrastructure est partagée entre SPC et ses clients conformément aux accords conclus avec les clients. Par exemple, pour les services de plate-forme (services de base de données et intergiciels), selon le client, certains composants sont entièrement gérés et maintenus par SPC, tandis que d'autres ne le sont que partiellement.*

**3. Résultats de l'évaluation ministérielle au cours de l'exercice 2022-2023**

Le tableau suivant résume l'état des activités de surveillance continue selon le plan cyclique de l'exercice précédent.

**Progrès réalisés au cours de l'exercice 2022-2023**

<b>Plan cyclique de surveillance continue de l'exercice précédent pour l'exercice en cours</b>	<b>État</b>
Contrôles au niveau de l'entité – Environnement de contrôle (composant de COSO)	Activité réalisée comme prévu; mesures correctives entreprises
Revenus et comptes débiteurs / Gestion des revenus	Activité réalisée comme prévu; mesures correctives entreprises
Rémunération et avantages sociaux	Activité réalisée comme prévu; mesures correctives entreprises
Immobilisations	Activité réalisée comme prévu; mesures correctives entreprises

**Services Partagés Canada**  
**Annexe à la déclaration de responsabilité de la direction**  
**englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers**  
**pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023**

Les principales conclusions et les rajustements importants requis découlant des activités d'évaluation de l'exercice en cours sont résumés à la sous-section 3.1.

### 3.1 Contrôles clés nouveaux ou considérablement modifiés

Au cours de l'exercice en cours, il n'y a eu aucune modification importante des contrôles clés dans les processus existants qui nécessitaient une réévaluation. Il n'y a pas eu lieu d'apporter d'importants rajustements pour les nouveaux contrôles clés.

### 3.2 Programme de surveillance continue

Dans le cadre de son plan cyclique de surveillance continue, le ministère a procédé à la réévaluation de ses contrôles au niveau de l'entité et de ses contrôles financiers dans les processus opérationnels suivants :

- Revenus et comptes débiteurs / Gestion des revenus
- Rémunération et avantages sociaux

Dans la plupart des cas, les contrôles clés mis à l'essai ont donné les résultats prévus et le ministère n'a relevé aucune lacune importante qui pourrait entraîner une anomalie significative dans ses états financiers.

## 4. Plan d'action ministériel pour le prochain exercice et les exercices subséquents

Le plan cyclique de surveillance continue de SPC au cours des cinq prochains exercices est présenté dans le tableau suivant. Il est fondé sur les éléments suivants:

- une validation annuelle des processus et des contrôles à risque élevé;
- les rajustements connexes au plan de surveillance continue, s'il y a lieu.

### Plan cyclique de surveillance continue

Secteurs de contrôles clés	Exercice 2023-2024	Exercice 2024-2025	Exercice 2025-2026	Exercice 2026-2027	Exercice 2027-2028
Contrôles au niveau de l'entité	X	X		X	X
CGTI lié à SIGMA	X				X
CGTI liés aux systèmes sources connexes <sup>1</sup>	X				X
Contrôles de processus opérationnels					
Clôture financière et rapports		X			
Charges d'exploitation et comptes créditeurs		X			

<sup>1</sup> Les systèmes sources connexes inclus: PeopleSoft et Approvisionnement au paiement en ligne (APL).

**Services Partagés Canada**  
**Annexe à la déclaration de responsabilité de la direction**  
**englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers**  
**pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023**

Secteurs de contrôles clés	Exercice 2023-2024	Exercice 2024-2025	Exercice 2025-2026	Exercice 2026-2027	Exercice 2027-2028
Revenus et comptes débiteurs				X	
Immobilisations	X			X	
Rémunération et avantages sociaux			X		

**5. Résultats de l'évaluation annuelle des fournisseurs de services communs (FSC) pour 2022-2023 et plan d'action pour les années à venir**

SPC offre des services d'infrastructure de TI à des organisations clientes qui utilisent des systèmes de TI dans un environnement existant, partiellement modernisé ou complètement modernisé. Un environnement existant fait référence à un système plus vieux hérité d'un client et qui reste essentiel à l'organisme. Un environnement partiellement modernisé fait référence à un système qui comprend un mélange d'anciennes et de nouvelles composantes et qui est hébergé dans un centre de données d'entreprise. Un environnement complètement modernisé fait référence à un système qui comprend de nouvelles composantes et qui est hébergé dans un centre de données d'entreprise.

Les CGTI sont répartis en deux catégories : les contrôles spécifiques à un client ou les contrôles communs. Les contrôles spécifiques à un client fonctionnent selon des processus et procédures existants; les contrôles communs, applicables à tous les clients, fonctionnent selon des processus et procédures d'entreprise utilisant des outils communs. Les contrôles communs fonctionnent principalement dans des environnements complètement modernisés, mais peuvent aussi être utilisés dans un environnement existant ou partiellement modernisé.

**5.1 État d'avancement et plan d'action ministériel pour le prochain exercice et les exercices subséquents (FSC)**

SPC a mis en œuvre un plan d'évaluation pluriannuel fondé sur les risques des CGTI pour les services d'infrastructure de TI. Ce plan est réévalué annuellement.

Les résultats de l'évaluation de cette année et les plans d'avenir sont présentés ci-dessous.

<b>État d'avancement et plan d'action pour le prochain exercice et les exercices subséquents</b>			
Principaux secteurs de contrôle	Tests de l'efficacité conceptuelle et correction	Tests de l'efficacité opérationnelle et correction	Surveillance continue rotationnelle
Contrôles à l'échelle de l'entité	Terminé	2023-2024	Années subséquentes
Contrôles communs	Terminé	2024-2025	Années subséquentes

**Services Partagés Canada**  
**Annexe à la déclaration de responsabilité de la direction**  
**englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers**  
**pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023**

<b>État d'avancement et plan d'action pour le prochain exercice et les exercices subséquents</b>			
<b>Principaux secteurs de contrôle</b>	<b>Tests de l'efficacité conceptuelle et correction</b>	<b>Tests de l'efficacité opérationnelle et correction</b>	<b>Surveillance continue rotationnelle</b>
Contrôles spécifiques aux clients (SMGFM <sup>2</sup> ) – Clients avec un risque élevé lié aux rapports financiers	Terminé	2024-2025	Années subséquentes
Contrôles spécifiques aux clients (SMGFM <sup>3</sup> ) – Clients avec un risque moyen lié aux rapports financiers	2024-2025	2025-2026	Années subséquentes
Contrôles spécifiques aux clients (Systèmes centraux du GC <sup>4</sup> )	Terminé	2024-2025	Années subséquentes
Contrôles spécifiques aux clients (Système relatif aux revenus importants <sup>5</sup> )	Terminé	2024-2025	Années subséquentes

## **5.2 Résultats de l'évaluation ministérielle pour l'exercice financier 2022-2023 (FSC)**

### **Évaluation des contrôles spécifiques aux clients (SMGFM, système central GC et système relatif aux revenus importants)**

Au cours de l'exercice 2022-2023, SPC a traité les plans d'action de gestion en cours liés aux recommandations sur l'efficacité de la conception afin de renforcer les contrôles d'accès logiques au sein de l'infrastructure.

Les évaluations de l'efficacité opérationnelle ont commencé et des travaux en cours sont menés pour revalider l'efficacité de la conception des contrôles précédemment testés afin de prendre en compte les modifications de l'organisation et des processus. Il n'y a pas d'observations de contrôle significatives à noter.

<sup>2</sup> Évaluation des CGTI pour les services d'infrastructure de TI qui prennent en charge les systèmes ministériels de gestion des finances et du matériel (SMGFM) de six clients à risque élevé en matière de rapports financiers.

<sup>3</sup> Évaluation des CGTI pour les services d'infrastructure de TI qui prennent en charge les systèmes ministériels de gestion des finances et du matériel (SMGFM) de plusieurs clients à risque moyen en matière de rapports financiers.

<sup>4</sup> Évaluation des CGTI pour les services d'infrastructure de TI qui prennent en charge trois systèmes centraux du gouvernement du Canada (GC) spécifiques à deux clients.

<sup>5</sup> Évaluation des CGTI pour les services d'infrastructure de TI qui prennent en charge des systèmes qui administrent un niveau de revenus importants spécifiques à un client.